

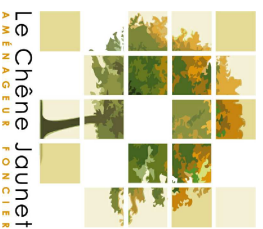
DEPARTEMENT DE L'EURE

COMMUNE DE SAINT OUEN DE THOUBERVILLE

"Résidence rue d'Offranville"

13 terrains à bâtir

Plan de Pré-commercialisation Lot n° 10



Le Chêne Jaunet
AMÉNAGEUR FONCIER

Aménageur :

SAS LE CHENE JAUNET

54, rue du général de Gaulle

27340 Pont de l'Arche

Parcelles cadastrées Section A n° 230, 231 et 175

DOSSIER N° 15484

ECHELLE 1/200e



AGENCE EURE :
100/12 Avenue de la Libération
BP 57
27110 LE NEUBOURG
Tel : 02.32.33.10.88
Fax : 02.32.33.50.21

AGENCE SEINE MARITIME :
27 Cours Carnot
BP 90241
76502 ELBEUF Cedex
Tel : 02.35.03.59.60
Fax : 02.35.33.60.44

AGENCE EURE-ILE DE FRANCE :
26 Avenue d'Ile de France
BP 217
27202 VERNON Cedex
Tel : 02.32.51.55.39
Fax : 02.32.21.11.76

BET V.R.D.
74 Rue de Brihonn
BP 6
27520 BOURGTHÉROULDE
Tel : 02.35.77.04.16
Fax : 02.35.77.07.45

INDICE	A	Etabli le 11/06/2015	INDICE	E	INDICE	I
B			F		J	
C			G		K	
D			H		L	

LEGENDE DU PLAN DE L'ETAT ACTUEL DES LIEUX

- Borne existante
- Clôture existante
- Haie existante
- Panneau de signalisation existant
- Arbre existant
- Coffret EDF existant
- Bouche à clé et poteau incendie
- Regard eaux usées et eaux pluviales existant
- Avaloir EP existant
- Chambre Télécom existante
- Candélabre existant
- Réseau EU existant (emplacement supposé)
- Réseau AEP existant (emplacement supposé)
- Réseau EDF existant (emplacement supposé)
- Réseau GAZ existant (emplacement supposé)
- Réseau FT souterrain existant (emplacement supposé)
- Point altimétrique
- Limites cadastrales

LEGENDE DU PLAN DES RESEAUX

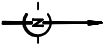
- Coffrets EDF, GAZ (en option), Eau potable, France Télécom
- Chambre Télécom LZT
- Candélabre
- Amorce EU Ø100
- Boîte de branchement EU
- Regard de visite EU Ø1000
- Grille avaloir

LEGENDE DU PLAN DES REVETEMENTS ET ESPACES VERTS

- A] REVETEMENTS**
- Voirie en enrobé 0/10
- Accès en enrobé 0/6
- Béton balayé
- B] ESPACES VERTS**
- Espace engazonné
- Neuve d'infiltration des Eaux Pluviales de la voirie
- Végétation humide (Miscanthus flammigo, Panicum virgatum, Deschampsia goldschleier)
- Arbre planté par l'aménageur

LEGENDE DU PLAN REGLEMENT GRAPHIQUE

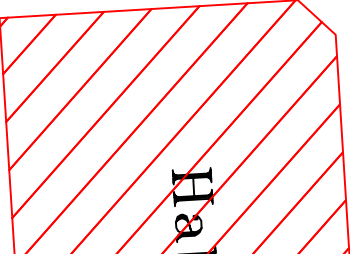
- Accès imposés
- Implantation obligatoire du portail à l'intérieur des parcelles
- Entrée charretière
- Haie champêtre à planter obligatoirement par et à la charge des acquéreurs composition au moins deux espèces locales (Hêtre, Charmille, Houx, Fresne, Noisetier, Orme blanc)
- Clôture grillagée à implanter (ou non) 1 m à l'intérieur de la parcelle par et à la charge des acquéreurs
- Canalisation existante, qui sera dévotée mais pas déposée



Haie à conserver

RUE

D'OFFRANVILLE



Haie

Lot n°10
706 m²
Terrain à bâtir

Lot n°9
1000 m²
Terrain à bâtir

Lot n°1
126.10 m²
Terrain à bâtir

